PRÉFÈTE
DE LA MAYENNE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 27/11/2025

RESTRICTIONS DE L'USAGE DE L'EAU

Levée de l'ensemble des mesures de restriction des usages de l'eau sur tous les territoires hydrographiques du département

Les précipitations des dernières semaines ont permis d'améliorer significativement le débit des cours d'eau du département.

Dans ce contexte, l'ensemble des mesures de restriction des usages de l'eau en vigueur est levé sur tout le département à compter du lundi 1er décembre 2025.

L'arrêté préfectoral du 10 novembre 2025 limitant provisoirement certains usages de l'eau dans le département de la Mayenne est abrogé, ce qui marque la fin de la période d'étiage pour la campagne 2025.

Pour tout renseignement complémentaire, il convient de contacter la :

DDT de la Mayenne

Service Eau et Biodiversité

Téléphone : 02.43.67.89.73 - Mail : ddt-secheresse@mayenne.gouv.fr

Pour plus d'information, consulter le site internet Départemental de l'État :
www.mayenne.gouv.fr

Cabinet de la préfète
Tél : 06 33 56 20 80 / 02 43 01 50 70/71/72
Mail : pref-communication@mayenne.gouv.fr
Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle
16 place Jean Moulin
53000 LAVAL

@Prefet53 Préfet de la Mayenne @prefet53 Préfecture de la Mayenne